

# 1. Histoire de la langue

La première série de questions, intitulée « Histoire de la langue », porte sur le texte de littérature médiévale, et elle est axée sur des points d'histoire de la langue. Cette partie de l'épreuve ne doit en aucun cas être négligée, comme certain.e.s sont parfois tenté.e.s de la faire, non seulement parce que le jury ne peut que sanctionner une copie qui fait l'impasse sur une partie du programme, comme cela a été rappelé en introduction, puisque cela traduit de la part du ou de la candidat.e une attitude désinvolte peu conforme à ce que l'on est en droit d'attendre d'un.e futur.e enseignant.e ; mais aussi parce que les connaissances diachroniques sur la langue française sont étroitement complémentaires des connaissances synchroniques, que cherche à vérifier la seconde série de questions, intitulée « Étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain » (voir le chapitre II). Il est ainsi rappelé dans le rapport de jury de 2017 que, si l'épreuve porte sur la langue du Moyen Âge, les candidats doivent « être en mesure de repérer les principaux phénomènes caractéristiques de l'ancienne langue, dans une perspective évolutive ou contrastive par rapport au français moderne ». Ils doivent donc développer leurs réflexions dans une perspective diachronique étendue, et mettre en lien leurs compétences en français médiéval pour mieux asseoir et maîtriser leur connaissance de la grammaire moderne.

L'« Histoire de la langue » est subdivisée en trois questions – ou ensemble de questions.

**1. La traduction** d'un texte antérieur à 1500 reste la base de l'épreuve d'ancien français. Le rapport de jury 2017 annonce que, « pour favoriser l'évaluation de ces questions, à partir de la session 2018, le texte I de français médiéval sera désormais accompagné d'une traduction partielle en français moderne, pour les passages non concernés par la question de traduction ». En effet, il est d'usage de donner à l'étude un extrait plus long que celui concerné par la traduction, afin de contextualiser le passage et de pouvoir élargir le corpus d'occurrences. La traduction donnée en regard économise donc désormais le temps de compréhension du contexte ; on peut espérer que les candidats seront plus à l'aise sur l'extrait qui reste à leur charge.

Mais, sur le principe du « deux en un », la question 1 ne s'achève pas là : elle est accompagnée d'une question de sémantique : « Commentez l'emploi de ... et son évolution jusqu'au français moderne » (2015) ; « Justifiez la traduction de ... en vous appuyant sur une brève étude lexicologique/lexicale » (2014, 2016, 2017).

**2 et 3.** Les deux autres questions portent sur « les aspects graphiques, phonétiques, morphologiques et/ou syntaxiques » de la langue. Ces aspects, selon le sujet, pourront être associés explicitement dans l'intitulé (« **Morphosyntaxe** », 2015) ou dans le libellé (« **Morphologie** [...] ...du point de vue graphique et phonique », 2014 et 2016), et d'autres combinaisons ne sont pas à exclure (par exemple une question de graphie peut comporter une forte dimension morphologique, explicitement ou non). C'est dire l'importance de lire attentivement chaque question, et même de la relire une fois l'exercice terminé, pour s'assurer qu'on a bien tout pris en compte.



Comme les trois autres composantes de l'épreuve, l'« Histoire de la langue » dispose d'1h30, selon nos calculs de l'introduction générale. Reprenons les estimations : notre composante comportant trois questions (3 fois 5 points<sup>1</sup>), on consacrera logiquement 30 mn à chacune ; la première question étant double (traduction + vocabulaire), on peut conseiller 20 mn + 10mn. Si vous consacrez 25 mn à chaque autre, il vous reste 10 mn de relecture - ce n'est pas un luxe. C'est dire s'il s'agit d'une épreuve de vitesse :

- Pas le temps de rédiger au brouillon ; il ne sert qu'à jeter quelques notes, un plan, guère plus. Pour relever les occurrences, fluotez directement sur le texte, maniez le crayon à papier...
- Prévoyez un espace blanc (1/2 page) entre chaque question pour compléter à la relecture si besoin ; n'hésitez pas à barrer (proprement : prévoyez une règle...) et à faire des renvois clairs (« ...suite page x »).
- ...et enfin, entraînez-vous tout au long de l'année par les devoirs sur table qui vous sont proposés et des exercices à la maison - en limitant le temps au fur et à mesure que vous vous rapprochez de l'échéance.

Parmi les candidats, certains ont déjà pratiqué l'ancien français dans leur cursus ; d'autres sont débutants. Pour ceux-là, il n'y a pas lieu de s'inquiéter : une préparation dense permet de rattraper l'essentiel. Ici comme ailleurs, la pratique régulière permet aux premiers d'entretenir et compléter leurs acquis ; aux seconds, d'acquérir les bases et d'atteindre en général un niveau honorable. On peut même constater que les novices se forment d'autant plus efficacement qu'ils sont motivés par l'enjeu précis du concours, qu'ils sont stimulés par l'intensité de la préparation, qu'ils mettent en lien les enseignements d'ancien français et de français moderne, et que leur approche « naïve » leur permet souvent une remise en perspective critique tout à fait bienvenue. Les vétérans, eux, ont la sérénité de ceux qui savent. Certains se sentaient

1. Pour autant, le rapport de jury de 2017 indique que « le nombre de questions » « n'est pas figé », pas plus que le « barème interne ». Il faudra peut-être vous adapter à une autre répartition.

mal assurés dans la matière : vite, ils se rendent compte qu'ils ont des acquis insoupçonnés, et que la pratique, encore une fois, les conforte.

Pour tous, la préparation de base, non pas suffisante mais nécessaire, est la **traduction** : elle vous plonge de façon pratique et intime dans tous les aspects de la langue, morphologie, syntaxe, vocabulaire, graphies, stylistique, sans parler de votre culture littéraire médiévale.

Prévoyez un programme de traduction qui vous permette d'être très régulier : bloquez chaque semaine une plage à cette fin (une dizaine de lignes/vers au moins). Pour une préparation en autonomie, utilisez une anthologie bilingue qui vous permette de parcourir l'ensemble des genres et des périodes (du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s.)<sup>2</sup>. Ne suivez pas la progression linéaire de ce volume, afin de diversifier votre expérience des genres et des périodes.

Le but, du moins durant la première partie de l'année, n'est pas de vous entraîner aux conditions du concours, mais d'appriivoiser cette langue – et ses variations ; de devenir familier de cette gymnastique qui va vous amener, face à ce texte inconnu écrit dans une langue non normée, à vous emparer de tous les indices qu'il offre.

Par conséquent, ne vous mettez pas d'emblée dans les conditions du concours : autorisez-vous à lire en bilingue pour décrypter l'original. La traduction donnée par ces anthologies vous apporte de précieuses informations, même si parfois la traduction est éloignée, ou retravaillée pour être plus agréable : à vous de garder un œil critique, de prendre ce qui vous est utile, et de fournir une version plus proche de l'original, en gardant une double exigence en tête :

- fournir un texte impeccable en français moderne (ponctuation, orthographe, syntaxe, vocabulaire...);
- démontrer à votre lecteur que vous avez pris en compte la totalité du texte original : donc, pas de raccourcis, pas de synthèses. S'il y a une négation, gardez la négation ; si le verbe est passif, gardez le passif ; si tel mot est le sujet, n'en faites pas un COD, etc.

Pour préparer en autonomie les autres questions, c'est moins simple. Mais vous disposez de manuels de langue médiévale – qui comportent parfois des exercices corrigés – et d'ouvrages de préparation au CAPES ; enfin, les sujets des années précédentes sont un bon entraînement (voir *supra* dans l'introduction, les commentaires sur les rapports de jury). Le présent ouvrage doit aussi vous aider : pourquoi ne pas faire les sujets proposés ?

- ▶ Consulter la bibliographie finale.

Mais passons directement à l'étude d'un premier sujet partiel.

---

2. Dufournet, Jean et Claude Lachet, *La Littérature française du Moyen Âge*, 2 volumes, Paris, GF Flammarion, 2003 ou Ducos, Joëlle, Olivier Soutet et Jean-René Valette, *Le Français médiéval par les textes : anthologie commentée*, Paris, Champion, « Champion Classiques », 2016. Les renvois se feront désormais sous la forme Dufournet et Lachet, 2003. Les références complètes se trouvent dans la bibliographie en fin d'ouvrage, p.139.

## Premier sujet. *Amadas et Ydoine*

*Dans ce roman anonyme composé entre 1190 et 1220, Amadas apprend qu'Ydoine, la jeune fille qu'il aime et dont il porte l'anneau, va se marier avec un autre.*

- 1765 Quant Amadas ot le message  
Qui li conte son grant damage,  
Tel angousse a et si grant ire  
Que il ne puet un seul mot dire ;  
Ains est illoec tous estourdis
- 1770 Une grant piece et esbahis  
Qu'il ne seut de lui nule rien,  
Ne il n'entent ne mal ne bien.  
Mais quant est revenus en soi,  
Au vallet dist : « Ami, di moi,
- 1775 Puet estre voir che que tu dis ?  
— Oïl, de ce soiïés tous fis,  
Respont li vallés, tout pour voir.  
— La doit donques autres avoir ? »
- le message* : « le messenger », désigné ensuite comme *vallet*.  
*illoec* : « là » ou « alors ».  
*Une grant piece* : « un long moment ».  
*il ne seut de lui nule rien* : « il n'a plus conscience de lui-même ».  
*tous fis* : « complétement assuré ».  
*tout pour voir* : « c'est absolument vrai ».

Dufournet, J. et Claude Lachet, *La Littérature française du Moyen Age*, tome 1,  
Paris, GF Flammarion, 2003, p.284.

## Traduction

---

Traduire les vers 1769 (« *Ains est illoec ...* ») à 1778 (« *... La doit donques autres avoir ?* »). Commentez l'emploi de *angousse* (v.1767) en vous appuyant sur une brève étude lexicale.

- Exercice partiel donné à titre d'entraînement à la maison, noté sur 10 points.
- Les vers 1765-68 avaient été traduits en cours en commun.

60

À partir du CAPES 2018, cette traduction vous sera donnée dans le libellé du sujet : « Quand Amadas entendit le messenger qui lui rapportait son grand préjudice, il éprouva une telle angoisse et un si grand bouleversement qu'il ne put articuler un seul mot ».

(J'ai choisi ici d'unifier les temps du récit au passé ; on peut faire le choix inverse : tout au présent narratif).

## Traduction

→ Traduire les vers 1769 (« Ains est illoec ... ») à 1778 (« ... La doit donques autres avoir ? »).

### COPIE A

v. 1769 Mais il, reste alors ~~le~~ étourdi  
et stupéfait, pendant un long moment  
qu'il n'a plus conscience de lui-même,  
P Il n'entend rien, ni mal ni bien.  
Mais, quand il revient à lui,  
Il dit au Messager : " Ami, dis-moi,  
Est-ce que ce que tu dis est vraiment réel? ... <sup>le jz</sup> → t. r.  
- Oui, soyez complètement assuré de cela,  
C'est absolument vrai, répond le Messager.  
- Ainsi, c'est un autre qui elle doit épouser? >>  
qui doit l'épouser?

### COPIE B

Ainsi, il se est alors tout étourdi  
et ébahi un long moment  
si bien qu'il n'a plus conscience de lui-même.  
P il ne perçoit ni le bien ni le mal.  
Mais quand il revient à lui,  
il dit au messager : " Mon ami, dis-moi,  
peut-il être vrai ce que tu dis?  
- Oui, <sup>ps</sup>soyez complètement assuré de cela, <sup>brides ps</sup>  
lui répond le messager, c'est absolument vrai. <sup>et non soies ps</sup>  
- Un autre doit-il alors l'épouser? >>  
=

## COPIE C

Ainsi, il fut alors tout trouble  
 et étonné pendant un long moment  
 de telle sorte qu'il n'eut plus conscience de lui-même  
 et qu'il ne percevait plus le mal ni le bien.  
 Mais quand il revint à lui-même  
 il dit au valet : ce Ami, dis moi  
 peut-on voir ce que tu dis ?  
 - Oui, de cela suis complètement assuré  
 lui répondit le valet, c'est absolument vrai  
 Elle en a donc d'autres ?

## Notes

Copie A : 3.75/5

Copie B : 4/5

Copie C : 2.25/5

## Commentaires

N'oubliez pas de bien lire les éléments d'introduction s'il y en a et les vers déjà traduits.

- **1769- Ains** : adverbe d'articulation du discours.  
Copies B et C : ce faux-ami n'est pas l'ancêtre de notre *ainsi* (formé à partir de l'adverbe médiéval *si*). A perçoit bien la valeur adversative du mot, mais l'adverbe *ains* (*einz*, *ainc*) est encore plus radical : « en revanche, (tout) au contraire ».
- **1769- tous estourdis** : le -s n'est pas une marque univoque de pluriel comme en FM ; ici, justement, il indique un masculin singulier au cas sujet (→  Voir une grammaire de référence, bibliographie finale). L'adverbe *tous* (« complètement »), invariable en général, subit ici l'attraction de l'adjectif. Voir aussi v.1776.

« Il est tout étourdi » : si le mot à mot est correct en FM, n'y touchez pas ! La copie C traduit par « troublé », ce qui édulcore l'image du coup qui assomme.

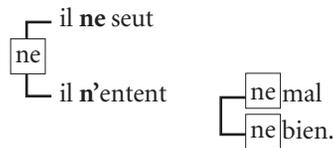
- 1770- *et esbahi* : les trois copies ont, à juste titre, rapproché les deux adjectifs coordonnés en rejetant le complément de temps *une grant piece* après.
- 1771- *Qu'* : les trois copies ont bien repéré qu'on ne peut garder cette conjonction *que* telle quelle en FM.

A tente de résoudre le problème en introduisant un système corrélatif consécutif absent de ce vers : « si étourdi...qu'il... » (on le trouve aux v.1767-68). La nuance n'est pas bien grande, mais mieux vaut, comme **B** et **C**, tout simplement traduire par une conjonction de conséquence.

68

**Que** en AF est une conjonction de subordination circonstancielle polyvalente : « si bien que, de telle sorte que », « pour que », « parce que », « sans que », « lorsque », ...

- 1772- *Ne il n'entent ne mal ne bien* : la cascade de *ne* est déconcertante pour le lecteur moderne, mais les trois copies font assez bien le tri.



Comme en FM, *ne* immédiatement suivi d'un verbe est l'adverbe de négation : *il n'entent* = « il n'entend, **ne** perçoit, **ne** comprend **pas** ».

► **Entendre** ☞<sup>3</sup>

Tous les autres *ne* sont des conjonctions de coordination, entre deux mots (*ne mal ne bien* = « ni le mal, ni le bien ») ou entre deux propositions négatives : *il ne seut... ne il n'entent...* Dans ce dernier cas, la traduction par « ni » serait bien lourde : préférez n'importe quelle conjonction de coordination, en général « et » (copie **C**). Les copies **A** et **B** font semblant de ne pas le voir et l'escamotent discrètement... mauvais signe pour le correcteur !

- 1774- *vallet* (*vaslet, varlet, valet*). Le mot *valet* renvoie aujourd'hui au domestique, catégorie socio-professionnelle qui évoque la comédie (post)classique ou la société du XIX<sup>e</sup> siècle. En ancien français, le terme est plus nuancé.

► **Valet** ☞

3. Par ce signe, ☞, je vous invite à faire une fiche sur l'histoire lexicale de ce mot susceptible d'être posé.